Le groupe coopératif de cliniques indépendantes Santé-Cité s'impose, deux ans après sa création, comme une nouvelle force de poids dans le paysage sanitaire français : fédérant 12% des cliniques privées indépendantes, des établissements plutôt de grande taille, il représente désormais 20% du chiffre d'affaires du secteur privé de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) en France.

Le groupe coopératif a continué à attirer de nouveaux membres, passant de 14 membres fondateurs en 2012 à 29 coopérateurs aujourd'hui, qui représentent un ensemble de 73 établissements de santé privés pour un montant de 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

« Nous tirons un premier bilan très positif au bout de ces deux premières années. Notre modèle continue de séduire des établissements indépendants. L'idée que nous avions de former un groupement de PME de santé, sorte de troisième voie entre l'établissement isolé et les grands groupes nationaux, s'est révélée extrêmement riche et bénéfique à de nombreux points de vue », se félicite Yves Noel, président du Groupe coopératif Santé-Cité (GCSC).

Santé-Cité s'est créé dans une double démarche de solidarité et d'efficience, visant à fédérer des établissements indépendants à partir d'un socle de valeurs communes, le partage de ressources et d'expertises et la mise en œuvre d'une politique d'achats groupés.

L'objectif commun était de viser des économies d'échelle, de réduire les coûts, d'optimiser le

fonctionnement, tout en continuant à être à la pointe de l'innovation et à assurer la meilleure qualité et sécurité des soins possible.

Des gains d'efficience

La mise en place d'un benchmarking entre établissements s'est révélée rapidement une source d'efficience pour le
s coopérateurs
en matière de g
estion financi
ère et de politique des achats.

Une démarche de mutualisation a permis aux établissements de santé de commencer à réalise
r des gains
significatifs,
par
exemple dans celui de l'approvisionnement en gaz médicaux
, en
solutés et
en
implants spéciaux en ophtalmologie
.

« Nous nous sommes aperçus que sur certains produits, les prix pouvaient varier de un à trois. Cette démarche de parangonnage a permis de peser davantage dans les négociations avec les fournisseurs » , relève ainsi Philippe Pon, vice-président de Santé-Cité.

Une rationalisation organisationnelle

Le partage d'expérience a également permis aux établissements de progresser dans les processus de ratio nali
sation de leur organisation, l'évolution de leur politique RH et l'amélioration de la prise en charge des patients.

Sur le plan médical, l'échange de bonnes pratiques professionnelles a débouché dans plusieurs établissements sur de multiples avancées, comme par exemple, la mise en place d'une convention de groupement de moyens pour les aides opératoires, la validation d'une nouvelle politique salariale, la proposition d'un nouveau modèle cohérent de redevance pour la mise à disposition de systèmes d'imagerie dans des blocs de cardiologie interventionnelle, ou encore l'optimisation de bonnes pratiques sur le volet responsabilité sociale des entreprises (RSE).

« L'intérêt du groupement vient de la richesse et surtout de 'l'instantanéité' des échanges que nous avons. En effet, on obtient des informations fiables et de qualité rapidement »
, souligne Benoît Ricaut
, responsable des Achats, à la Clinique du Pré, au Mans.

En ce qui concerne la prise en charge des patients, l'échange d'expériences autour de la mise en œuvre de journées de dépistage organisées par certains établissements a suscité l'instauration d'événements similaires par d'autres cliniques.

La force du groupement et la flexibilité des indépendants

« En tant que directeur d'un établissement indépendant avec un actionnariat médical, Santé-Cité m'apporte les avantages d'un groupe : rupture de l'isolement, lieu générateur d'idées et de conseils dans lequel on peut 'piocher' à volonté pour l'appliquer à sa structure »
, explique Sébastien Mounier, Directeur de la Clinique Saint-Joseph, à Angers.

Le groupe coopératif Santé-Cité fonctionne sur un principe de solidarité autour d'une coopération opérationnelle et en toute indépendance de ses membres. Il est structuré

autour d'une soci
été
par
actions simplif
iée
(SAS) à
capital variable,
filiale
de ses 29
sociétés
mères. Les coopérateurs sont des personnes physiques propriétaires ou majoritaires au capital de leur établissement ou de leur groupe régional.

La structure dirigeante est composée d'un président, Yves Noël, Directeur général du Groupe Bordeaux Nord Aquitaine (GBNA Polycliniques), et de deux
vice-présidents
, Philippe Tourrand, Directeur de la Clinique Louis Pasteur (
Essey-Lès-Nancy
), et Dominique
Pon
, Directeur
général
de la clinique Pasteur (Toulouse). La direction
opérationnelle
est
assurée
par un
délégué
général
,
Jérôme
Corbineau
.

« C'est une satisfaction de voir aujourd'hui les premiers résultats de notre démarche. Cette aventure humaine nous permet d'être mieux armés pour mieux relever les défis de l'hospitalisation de demain
»
,
conclut Yves Noël.

A propos de Santé-Cité

Santé-Cité est le premier groupe coopératif de cliniques indépendantes. Créé en 2012 par 14 membres fondateurs, tous propriétaires d'un ou plusieurs établissements, et devenu pleinement opérationnel en juin 2013, il comprend désormais 29 coopérateurs et 73 établissements (registre Finess) pour 1,7 milliard d'euros de chiffres d'affaires en 2013. Le groupe coopératif s'inscrit dans une démarche de mutualisation des établissements de santé privés et promeut des valeurs de solidarité, d'innovation et de performance au service de l'excellence médicale et des patients. Santé-Cité représente 20 % de l'activité de l'hospitalisation privée MCO (médecine-chirurgie-obstétrique). L'ensemble des établissements a une capacité de 11.000

lits et places et accueille
800.000 patients, dont plus de 193
.0
00 passages aux urgenc
es.
Ses effectifs sont de 18.0
00
salariés
et
4.9
00 médecins
. Pour en savoir plus :
www.santecite.fr